

Les activités de FVI sont importantes dans la zone Europe et répondent à différents objectifs suivant la situation du pays.

Dans les pays membres de l'Union Européenne, les programmes BTSF (« *Better Training for Safer Food* ») visent à harmoniser les modalités d'application de la réglementation européenne par la formation de représentants des organismes de contrôle officiel. Les thèmes des formations sont généralement identifiés par la DG Santé à la suite des audits de l'OAV (Office Alimentaire et Vétérinaire). Les pays candidats à l'adhésion à l'UE et les pays du voisinage européen sont également concernés par ces formations.

Dans les pays candidats à l'adhésion à l'UE, les programmes de coopération visent à aligner la réglementation et les structures officielles aux exigences européennes. Les périmètres et objectifs de chaque projet sont définis à partir des audits et des négociations pendant le processus de pré-adhésion.

Les pays du voisinage européen représentent des partenaires privilégiés en matière d'échanges. Il est donc primordial de définir avec ces pays des normes et standards communs de manière à faciliter ces échanges. Par ailleurs, la survenue de maladies animales dans ces pays peut avoir des répercussions sanitaires ou/et économiques importantes en Europe (notion de maladies émergentes). C'est pourquoi il y a un intérêt stratégique à intervenir dans ces pays en matière de prévention d'événements sanitaires pouvant survenir en France et en Europe.

On peut distinguer cinq types d'intervention de FVI dans cette zone :

- ★ Les jumelages, sur financement européen,
- ★ Les programmes « *Better Training for Safer Food* »
- ★ Les marchés d'assistance technique, sur financement européen,
- ★ Des actions sur financement bilatéral du MAA
- ★ Les actions de formation supérieure



Séminaire d'ouverture du Jumelage UE avec les services vétérinaires en Serbie

## Les Jumelages européens

Après avoir mené ce type de projets essentiellement en zone Afrique du Nord, FVI s'est investi dans la réponse à des appels d'offres dans la zone Europe, où jusque-là, s'agissant des jumelages, la France était peu présente. Il s'agit de partenariats techniques entre les administrations, destinés à renforcer les institutions des pays bénéficiaires dans le cadre du voisinage ou de la pré-adhésion. L'objectif principal est l'aide à la transcription de la réglementation européenne, la création ou l'adaptation des institutions, la formation des agents publics.

### Un jumelage long en Azerbaïdjan sur l'appui à la surveillance épidémiologique des maladies animales.



Ce projet de jumelage de 2 ans et 1.020 000€, sur financement de l'UE, a démarré en mai 2016. Il apporte un appui aux services vétérinaires nationaux pour différentes activités réparties en 4 composantes :

- 1 : Harmonisation de la législation avec celles de l'UE,
- 2 : Organisation des services,
- 3 : Base de données et réseau de surveillance en santé animale,
- 4 : Formation des personnels.



Formation des personnels en Azerbaïdjan

Le projet est mis en œuvre, en partenariat avec la Hongrie (France leader) sous forme de missions d'expertise court terme (316 h/j), de visites d'études (4 dont 2 en France) et d'un stage de formation en France pour deux épidémiologistes.

Le projet dispose d'un site Web et travaille en partenariat avec deux autres projets intervenant dans le secteur de la santé animale sur d'autres fonds internationaux (Banque Mondiale et Gouvernement américain).

Le projet s'est terminé en mai 2018.



### [Un jumelage long avec la Serbie sur les zoonoses, les toxi-infections alimentaires et la résistance aux antibiotiques](#)

Ce projet de jumelage de 2 ans et 1.050 000€, sur financement de l'UE, a démarré en décembre 2016. Il apporte un appui aux services vétérinaires nationaux pour différentes activités réparties en 3 composantes :

- 1 : Harmonisation de la législation avec celles de l'UE,
- 2 : Formation du personnel et des partenaires, y compris personnel des laboratoires,
- 3. Communication.

Le projet est mis en œuvre, en partenariat avec la Hongrie (France junior) sous forme de missions d'expertise court terme (382 h/j au total), de visites d'études (2 dont 1 en France).

Ce jumelage s'est terminé en février 2019.



### [Un jumelage long en cours avec le Liban sur le renforcement des capacités des services vétérinaires et de sécurité sanitaire des aliments](#)

Ce projet de jumelage de 2 ans et 1.850 000€, sur financement de l'UE, a démarré en octobre 2018. FVI est leader, en consortium avec les services vétérinaires italiens. Ce projet vise à renforcer les capacités des services vétérinaires et de sécurité sanitaire des aliments du ministère de l'agriculture du Liban. Il comprend trois axes de travail :

- 1 : Révision et amélioration de la législation dans les domaines de la santé publique vétérinaire ;
- 2 : Renforcement des capacités institutionnelles, administratives et techniques des services vétérinaires ;
- 3 : Amélioration de la communication et de la visibilité des actions des services vétérinaires vis-à-vis du grand public et des autres interlocuteurs.

## **Les programmes « Better Training for Safer Food »**



Funded by  
the Better Training for Safer Food  
Initiative of the European Union

FVI s'investit régulièrement, depuis 2011, dans le programme européen de formation « Better Training for Safer Food - BTSF » destiné aux organismes officiels de contrôle, aux côtés de partenaires avec lesquels nous entretenons des liens forts. Les formations auxquelles nous avons contribué, majoritairement délivrées en Europe, portent sur des domaines aussi variés que le HACCP, l'audit interne, les résidus de médicaments vétérinaires, les sous-produits, l'alimentation animale, les maladies émergentes, l'antibiorésistance... FVI a également collaboré à la construction de cours en ligne (e-learning) dans le domaine du HACCP et de l'alimentation animale.



*Séminaire BTSF*

## Les marchés d'assistance technique – quelques exemples



### Programme d'assistance technique « Appui aux infrastructures qualité de l'hygiène alimentaire en Biélorussie » de 2012 à 2014

Ce marché d'assistance technique, d'un budget de 5,3 M€, a été mis en œuvre en association (FVI junior) avec l'Agence Française de Normalisation (AFNOR), les services vétérinaires de Lituanie et différents bureaux d'études européens.

L'objectif général de ce projet était de contribuer à l'amélioration des infrastructures qualité dans le secteur de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments en Biélorussie, d'améliorer la performance des opérateurs du secteur alimentaire biélorusse pour produire des aliments conformes aux exigences européennes et internationales. Ce projet a impliqué des experts de la DGAL, de l'ANSES mais aussi des consultants privés.



### Programme d'assistance technique « renforcement des capacités des services vétérinaires pour la mise en œuvre de l'«acquis» de l'UE» en Macédoine de 2010 à 2012

Ce marché d'assistance technique (2 M€) a été mis en œuvre en association (FVI junior) avec différents bureaux d'études européens.

L'objectif général de ce projet était de contribuer à l'amélioration de la capacité de la direction des services vétérinaires à mettre en œuvre de l'acquis communautaire en fournissant un appui technique lors de la transposition de l'acquis communautaire en droit national et de sa mise en œuvre par les services d'inspection. Ce projet a impliqué des experts du CGAAER.

## Les missions d'assistance technique – quelques exemples



### Ukraine (appui aux laboratoires)

- ★ Plusieurs missions TAIEX (sur financement européen) sur la norme ISO 17025 et le management par la qualité
- ★ Plusieurs missions TAIEX sur la métrologie en laboratoires
- ★ Plusieurs visites d'études (sur financement TAIEX) sur la métrologie en laboratoires.



### Croatie

- ★ Mission et visite d'études (sur financement TAIEX) sur le thème des productions traditionnelles
- ★ Mission TAIEX de formation à l'analyse des risques destinées à des personnels de contrôle et d'évaluation du risque.



### Serbie

- ★ Mission sur financement européen d'évaluation des besoins de la filière élevage après les inondations de 2014
- ★ Mission TAIEX pour un appui aux services vétérinaires de Serbie dans l'élaboration de leur dossier de pays à risque négligeable vis-à-vis de l'ESB.



### Montenegro

- ★ Plusieurs missions sur financement européen pour la mise à niveau de la législation vétérinaire du pays.

## Les opérations sur financement bilatéral du MAA

Différentes actions de coopération sont mises en place par FVI et ses membres, parfois dans le prolongement d'un projet de jumelage, pour poursuivre et renforcer les activités entamées lors de projets de grande envergure mais aussi pour identifier des besoins lors d'actions ponctuelles.



### Serbie

Le ministère français de l'agriculture a financé une mission d'appui au ministère de l'agriculture serbe dans le cadre du processus de pré-adhésion à l'Union Européenne. Cette mission, réalisée par un expert du CGAAER, visait à aider ce ministère à préparer les présentations qui doivent être faites à la Commission européenne pour faire un état des lieux de l'adoption et de la mise en œuvre de la réglementation européenne en Serbie au début du processus des négociations d'adhésion (phase du criblage de l'acquis communautaire sur le chapitre 12)



### Kosovo

En 2015, une mission financée par le ministère français de l'agriculture a permis à deux experts de rencontrer les Autorités compétentes kosovares, l'interprofession vétérinaire ainsi que des professionnels de la filière bovine laitière afin de proposer un plan d'action dans le domaine de la gestion des ressources génétiques et l'organisation de l'insémination artificielle.



### Moldavie

En 2016, dans le cadre d'une mission financée par le ministère français de l'agriculture, deux vétérinaires privés ont présenté à des représentants ministère moldave de l'agriculture et de la filière élevage ainsi qu'à des vétérinaires privés et l'organisation de l'exercice vétérinaire privé en France et de la délégation de service public.



### Roumanie

En 2018, deux experts vétérinaires, dans le cadre d'une mission financée par le ministère français de l'agriculture, ont apporté leur soutien aux services compétents roumains pour renforcer la lutte contre la peste porcine africaine.

Etc.

## Les actions dans le domaine de la formation

**FVI est régulièrement impliqué, en appui de l'École Nationale des Services Vétérinaires**, dans l'organisation des universités d'été anglophones depuis 2014 sur les thèmes de « Food safety for products of animal origin : International and European management and control » et « Animal health and welfare - Concepts and tools for international and European governance ». Ces formations sont destinées à des cadres des services vétérinaires de pays anglophones et associant présentations, visites de terrain et voyage d'études auprès de représentants d'institutions et organisations françaises et internationales. Au cours des différentes éditions, de nombreux cadres de pays européens ont pu assister à cette formation grâce à des bourses du MAA et de l'OIE (lien vers le site internet : <http://www.ensv.fr/residential-course/>).



*Visite d'étude dans le cadre d'un jumelage*



*Atelier de préparation de filets de poisson*



*Séminaire de formation*



*Visite de fermes serbes après les inondations*